

SÉJOURS EN RÉGION RHÔNE-ALPES

# COL



# S

# printemps 2025

**INSCRIPTIONS jusqu'au 29 janvier**

**4-14 ans**  
Colos nationales  
dès 12 ans  
[ccas.fr](http://ccas.fr)



# Carte & adresses des centres



VOTRE ENFANT SERA AFFECTÉ SUR L'UN DE CES CENTRES. VOUS CONNAÎTREZ LE LIEU DÉFINITIF À LA RÉCEPTION DE L'AVIS D'AFFECTATION. RENDEZ-VOUS SUR VOS SITES DE CMCAS POUR EN SAVOIR PLUS !

## ARZAY

Village vacances CCAS  
Chemin des vignes  
38260 Porte-des-Bonnevaux  
Tél : 04 74 54 28 11

## CORREÇON-EN-VERCORS

Village vacances «Les Rambins»  
38250 Correçon-en-Vercors  
Tél : 04 76 95 83 05

## LA DURIE

Village vacances CCAS  
«Château de la Durie»  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne  
Tél : 04 77 60 05 60

## MEGÈVE-LA-COLOMBIÈRE

Village vacances CCAS  
525 Route d'Ormaret, Demi-quartier  
74120 Megève  
Tél : 04 50 58 70 29

## SAINTE-CROIX-MONTLUEL

SCI Domaine de Sainte-Croix  
Chemin du château  
01120 Sainte-Croix  
Tél : 04 78 06 65 40

## SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER

Centre de vacances CCAS  
Cité Machefert  
38840 SAINT-HILAIRE-DU-ROSIER  
Tel : 04 76 64 52 81

## SAINT-JEAN-DE-SIXT

Village vacances CCAS  
«Le Crêt»  
74450 Saint-Jean-de-Sixt  
Tél : 04 50 63 21 77

# ÉDITO

## Chers enfants, chers parents,

Nous sommes heureux de vous présenter notre catalogue des séjours pour les vacances à venir. Chaque page est une invitation à découvrir, à s'émerveiller et à partager des moments uniques. Ces séjours sont autant d'aventures où chaque enfant repartira avec des souvenirs plein la tête et des étoiles dans les yeux.

Dans un monde en constante évolution, nos colonies de vacances se veulent des espaces où autonomie, partage et plaisir se rencontrent. Nos séjours offrent un subtil équilibre entre activités sportives, découvertes culturelles et moments de détente en pleine nature.

Cette année, nous sommes particulièrement fiers de proposer une nouveauté qui répond aux attentes exprimées par les parents et les jeunes : un séjour itinérant urbain pour les 12 à 14 ans. Ce séjour permettra aux participants de développer leur autonomie en apprenant à utiliser les transports en commun dans un cadre sécurisé. Une belle opportunité pour grandir et vivre une expérience unique adaptée à leur âge.

Depuis toujours, les Activités Sociales œuvrent pour que chaque enfant puisse accéder à des séjours inclusifs et sécurisés. Que ce soit une allergie, un handicap ou un traitement médical, rien ne doit empêcher un enfant de participer. Notre mission : offrir à tous la possibilité de vivre des moments précieux et enrichissants.

Nous faisons également appel aux parents pour garantir la réussite de ces séjours. En effet, vous pouvez accompagner les enfants lors du voyage par le biais d'un détachement. Ce dispositif inédit représente un gage de sécurité pour nos jeunes et contribue au bon déroulement des séjours. Votre participation est essentielle pour assurer des trajets sereins et enrichir cette belle aventure collective.

Nous espérons que ce catalogue, complété par les informations disponibles auprès de votre CMCAS ou SLVie, saura répondre à vos attentes et vous accompagner dans le choix du séjour idéal pour vos enfants.

Bonne lecture et, surtout, belles vacances à tous !

*Simon Loiseau,*

*Président de la CMCAS Loire,  
Au nom des présidents des CMCAS de la région Rhône-Alpes*



## Simon LOISEAU

*Président de la CMCAS Loire*

## Frédéric CHARVET

*Président de la CMCAS Pays de Savoie*

## Déborah MORA

*Présidente de la CMCAS Bourg-en-Bresse*

## Pascal RIONDET

*Président de la CMCAS Dauphiné Pays de Rhône*

## Salvador CARINENA

*Président de la CMCAS Valence*

## Axel DEBUS

*Président de la CAS Lyon*




## Vos enfants ont besoin de vous !

**Les accompagnateurs sont des agents des IEG.**

Chers parents, actifs et inactifs, votre rôle en tant qu'accompagnateur est essentiel pour assurer le bon déroulement de la colonie. Le voyage fait partie intégrante du séjour et, en tant que convoyeur, vous participez ainsi pleinement au succès des colos de vos enfants ! Malheureusement, le manque de convoyeur peut impacter la tenue d'une colonie.

N'oubliez pas que si vous êtes agent actif, vous pouvez bénéficier d'un détachement pour ces journées ! Il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre CMCAS. Quant à vos conjoints et enfants majeurs, ils ont également la possibilité d'accompagner les enfants en colonie. Les frais de repas et d'hébergement sont évidemment pris en charge. Votre CMCAS se tient à disposition pour plus d'informations.

# Les colos de proximité, idéales pour un 1<sup>er</sup> départ !

Dans la région Rhône-Alpes, près de chez vous, les CMCAS organisent des séjours pour les enfants, dès l'âge de 4 ans. Ces séjours, dits « de proximité », sont conçus pour favoriser les premiers départs car ils présentent plusieurs avantages : **des séjours courts, à partir de 4 jours pour les plus petits** , à proximité du lieu de résidence et proposant des activités tournées vers l'éveil, l'autonomie et l'initiation.



## JE VOUDRAIS ALLER EN COLO...

Viens, on t'attend ! Toute une équipe d'animateurs est là pour te faire passer de superbes vacances. Ils organisent les journées et préparent des activités. Tu peux choisir et aussi en proposer avec tes idées. Les animateurs t'aideront à réaliser tes projets en toute sécurité. Et tu vas te faire plein de nouveaux copains et copines !

## ET SI JE VEUX PARTIR AVEC UN AMI ?

Le jumelage est désormais possible dès 6 ans avec un copain ou une copine des IEG ! Renseigne-le sur la fiche d'inscription.



## ... MAIS JE NE SAIS PAS COMMENT ÇA SE PASSE...

Rassure-toi ! Rien n'est imposé, à part les règles de vie en collectivité, qui seront définies à ton arrivée : horaires de repas, moments de toilette, respect de soi et des copains. Tu ne seras jamais seul, il y aura toujours un adulte pour t'écouter, te consoler, t'aider... Tu peux emmener ton doudou pour te rassurer. Tes parents auront régulièrement de tes nouvelles grâce au blog « [regardemonséjour](#) », sur lequel les animateurs et toi, si tu le souhaites, mettez quelques photos de vos journées bien remplies.



## ... CAR JE NE SUIS JAMAIS PARTI !

De vraies vacances à ton rythme ! Le séjour se déroule selon le rythme de vie de chacun. Si tu dors, on ne te réveillera pas ; si tu n'as plus faim, on ne te forcera pas à finir ton repas ; les activités ne sont pas imposées et sont adaptées à ton âge.

## Alors tu as envie de nous rejoindre ?

Feuillette vite ce catalogue pour trouver le séjour qui te fait envie.

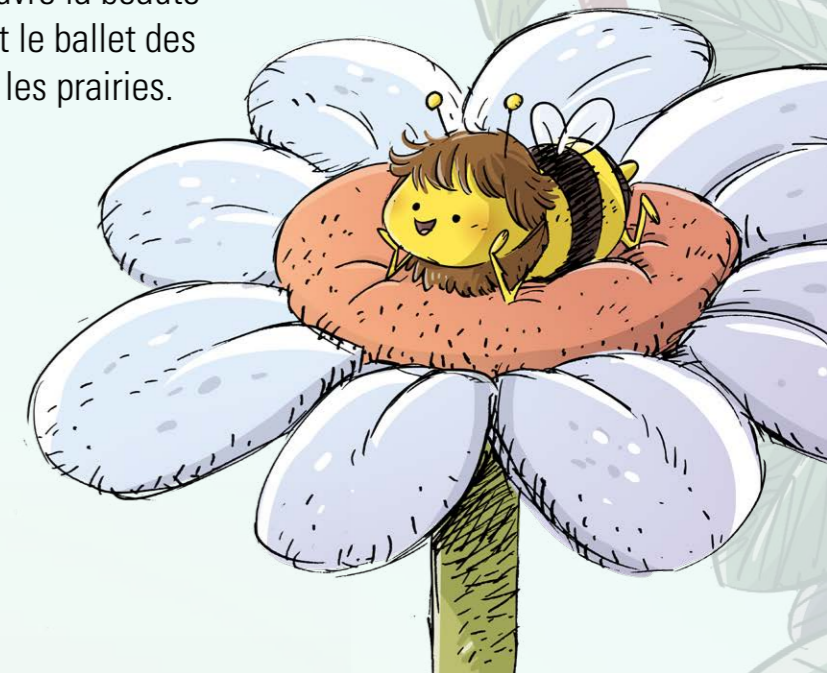
Pour toutes questions, votre CMCAS est à votre écoute.



4-5 ans

# Pâquerettes et petites bêtes

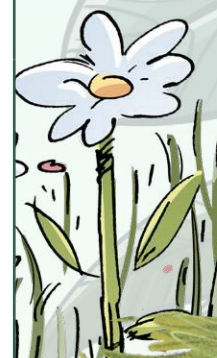
## Voici le printemps !

Bienvenue dans le monde délicat et fascinant de la nature printanière. Découvre la beauté discrète des fleurs sauvages et le ballet des petites créatures qui peuplent les prairies.



THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES*
PÂQUERETTES ET PETITES BÊTES	20 au 26 avril 7 jours	78	6057	Arzay ou S <sup>te</sup> -Croix-Montluel ou S <sup>t</sup> -Jean-de-Sixt
	23 au 26 avril 4 jours 	82	6056	
	27 avril au 3 mai 7 jours	85	6057	
	30 avril au 3 mai 4 jours 	86	6056	

\*Vous connaîtrez le lieu définitif à la réception de l'avis d'affectation.



## Artistes de la nature

### La nature sous un autre angle !

Chaque sortie en plein air sera l'occasion de capturer la beauté de la nature et de la transformer en art. Donne libre court à ton imagination, entre jeux, balades, contes et rigolades.



## Mission top secret

### Prêt pour une aventure d'espionnage ?

Jeune détective en herbe, tu vivras une expérience palpitante remplie de mystères, d'énigmes et de missions de hauts vols ! Choisis et crée ton personnage, participe à des défis créatifs en équipes où tu pourras laisser parler ton imagination.



## À vos baskets !

### Bouge, cours, saute... c'est parti !

L'occasion idéale de te défouler, découvrir de nouvelles disciplines et de t'amuser dans une ambiance pétillante et pleine de bonne humeur. Avec ton équipe, laisse-toi emporter par la passion et l'énergie du sport.

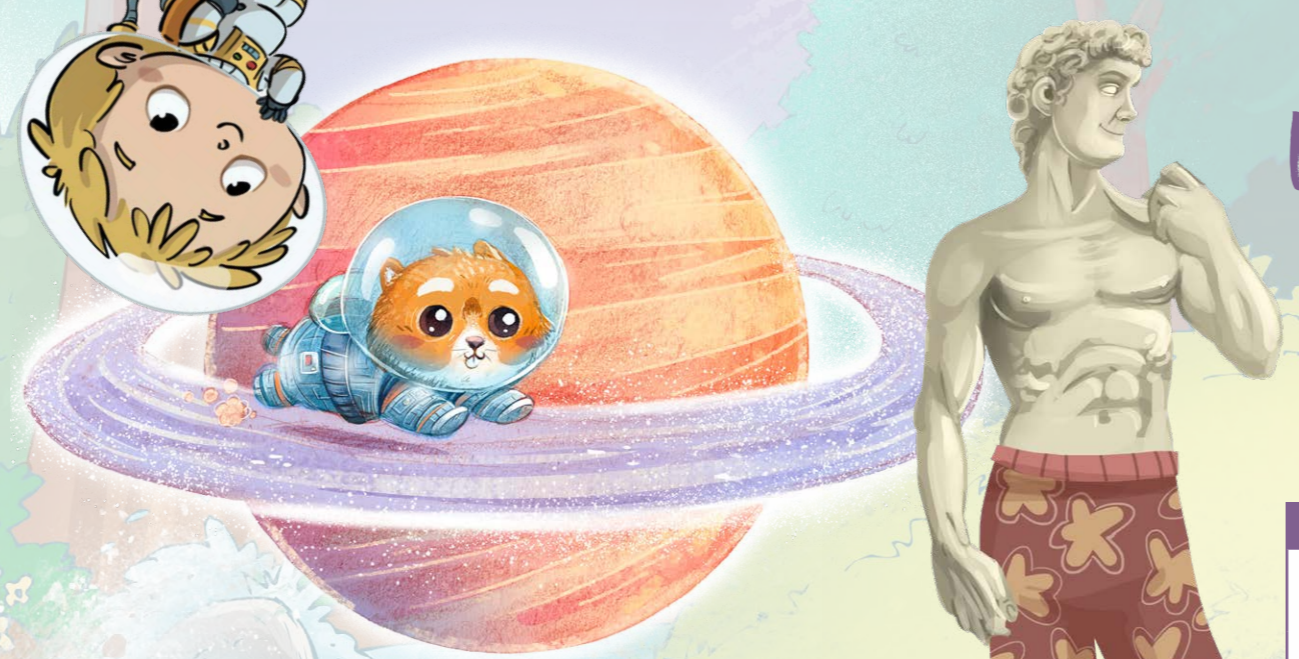


THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES*
ARTISTES DE LA NATURE	20 au 26 avril 7 jours	78	6065	Corrençon-en-Vercors ou La Durie ou St'-Croix-Montluel ou St'-Hilaire-du-Rosier ou St'-Jean-de-Sixt
	23 au 26 avril 4 jours ♡	82	6066	
	27 avril au 3 mai 7 jours	85	6065	
	30 avril au 3 mai 4 jours ♡	86	6066	
À VOS BASKETS !	20 au 26 avril 7 jours	78	6062	
	23 au 26 avril 4 jours ♡	82	6064	
	27 avril au 3 mai 7 jours	85	6062	
	30 avril au 3 mai 4 jours ♡	86	6064	
MISSION TOP SECRET	20 au 26 avril 7 jours	78	3836	
	23 au 26 avril 4 jours ♡	82	4494	
	27 avril au 3 mai 7 jours	85	3836	
	30 avril au 3 mai 4 jours ♡	86	4494	

\*Vous connaîtrez le lieu définitif à la réception de l'avis d'affectation.

## La course aux étoiles

**Lève les yeux vers le ciel.**  
Embarque pour un voyage magique vers l'espace et plonge dans l'infini de l'univers. L'occasion rêvée de découvrir les mystères des constellations, des planètes et des galaxies ! Crée ta fusée et direction la lune !



## Fait ton cirque !

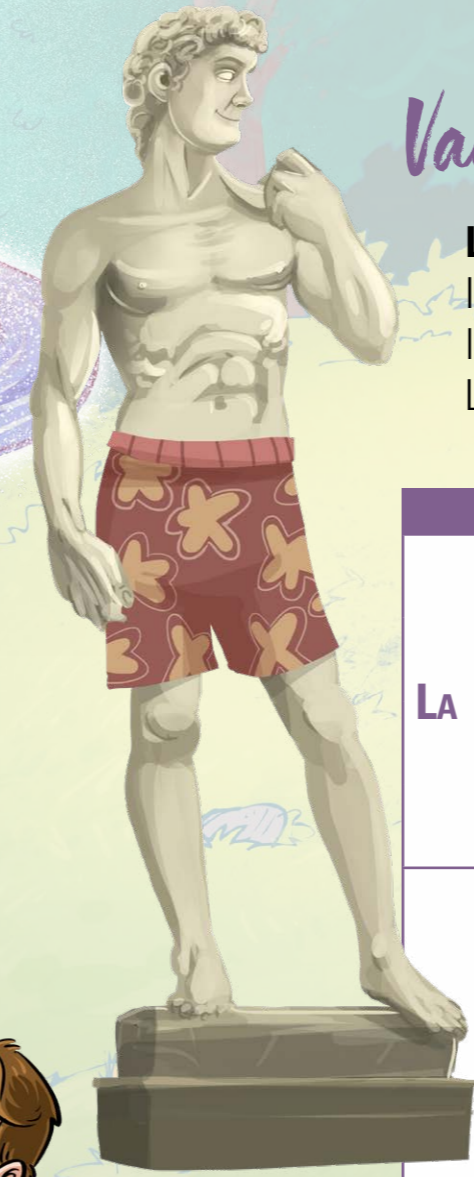
**La fabrique des artistes.**  
Sous la lumière du chapiteau, la magie s'opère. Que tu sois danseur, chanteur, jongleur ou acrobate, prend place sur la piste aux étoiles ! Réveille le talent qui est en toi...



## Vacances à l'italienne

### La dolce vita.

Imagine ton séjour où l'Italie s'invite à chaque instant : la cuisine, la musique, les couleurs et l'ambiance méditerranéenne... Calcio, bocce, gelato et Léonardo da Vinci n'auront plus de secret pour toi. Arrivederci a tutti !



THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRES POSSIBLES
<b>LA COURSE AUX ÉTOILES</b>	<b>20 au 26 avril</b> 7 jours	78	6072	<b>Corrençon-en-Vercors</b> ou <b>La Durie</b> ou <b>Megève</b> ou <b>St-Hilaire-du-Rosier</b>
	<b>23 au 26 avril</b> 4 jours ♡	82	6073	
	<b>27 avril au 3 mai</b> 7 jours	85	6072	
	<b>30 avril au 3 mai</b> 4 jours ♡	86	6073	
<b>VACANCES À L'ITALIENNE</b>	<b>20 au 26 avril</b> 7 jours	78	1730	
	<b>23 au 26 avril</b> 4 jours ♡	82	1800	
	<b>27 avril au 3 mai</b> 7 jours	85	1730	
	<b>30 avril au 3 mai</b> 4 jours ♡	86	1800	
<b>FAIS TON CIRQUE !</b>	<b>20 au 26 avril</b> 7 jours	78	2392	<i>*Vous connaîtrez le lieu définitif à la réception de l'avis d'affectation.</i>
	<b>23 au 26 avril</b> 4 jours ♡	82	6070	
	<b>27 avril au 3 mai</b> 7 jours	85	2392	
	<b>30 avril au 3 mai</b> 4 jours ♡	86	6070	

Séjour en itinérance sur la Plaque Rhône-Alpes:

- Trajets en train entre Lyon, Annecy et Grenoble.
- Hébergement dans des établissements agréés Jeunesse et sports.
- Equipe d'encadrement : un directeur titulaire du BAFD et un animateur titulaire du BAFA pour 10 jeunes.



**Nouveau SÉJOUR**

**Urban express** Envie d'évasion et d'aventure ?

Du vieux Lyon aux montagnes grenobloises en passant par les rives du lac Léman, chaque étape t'ouvrira de nouveaux horizons. L'art de rue sera ton leitmotiv tout au long du séjour. L'itinérance t'aidera à développer ton autonomie et découvrir différents modes de transports, tels que le train, le tram et autres.

THÉMATIQUE	DATES	SESSION	CODE ACTIVITÉ	CENTRE
<b>URBAN EXPRESS</b>	<b>20 au 29 avril</b> 10 jours	79	3501	<b>Départ et retour de Lyon</b> (séjour en itinérance !)



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### ARRIVÉE ET RETOUR DES JEUNES

#### • Séjours 4-5 ans :

Les convoys aller/retour sont de la responsabilité des parents. Ces séjours s'inscrivent dans la proximité géographique, l'accueil sur le centre se fera entre 9h et 11h et les départs auront lieu entre 14h et 16h du dernier jour.

#### • Séjours 6-14 ans :

Les jeunes arriveront sur le centre de vacances en fin de matinée. Un déjeuner est prévu à leur arrivée. À l'issue du séjour, leur départ aura lieu après le déjeuner. Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

### INSCRIPTIONS

Elles se dérouleront **jusqu'au 29 janvier**. Après cette date, les inscriptions pourront être acceptées dans la limite des places disponibles dans les séjours de la même tranche d'âge.

### CARNET DE LIAISON

Il sera à faire valider auprès de votre CMCAS ou SLVie 15 jours après réception de votre avis d'affectation. Il comprend la fiche sanitaire, le trousseau de base et le droit d'utilisation de l'image de votre enfant à signer. La fiche sanitaire doit être scrupuleusement remplie et signée (vaccins obligatoires, autorisation parentale, éléments d'ordre médical).



### CONVOYAGES

Les accompagnateurs sont des bénévoles, souvent parents d'enfants partant en centres de vacances. Les CMCAS sont en recherche permanente de personnes. Si vous désirez vous impliquer dans cet acte bénévole, vous pouvez vous renseigner auprès de votre SLVie ou CMCAS.

**Attention : Pour tout départ anticipé, une demande argumentée doit être transmise auprès de votre président ou présidente de CMCAS. Un document vous sera remis pour vous permettre de récupérer l'enfant.**

Les conditions générales sont identiques à celles des séjours nationaux CCAS : voir site internet [ccas.fr](http://ccas.fr).



## ACCUEIL DE JEUNES À BESOIN PARTICULIER

La majorité des séjours jeunes de la CCAS peuvent accueillir votre enfant en fonction de ses besoins. Cela signifie qu'ils peuvent accueillir des jeunes ayant besoin d'une attention particulière, d'un accompagnement, d'une surveillance personnalisée et adaptée, ou encore, de soins paramédicaux : situation de handicap, allergies alimentaires, maladie chronique stabilisée (ex : diabète, épilepsie, intolérance au gluten)...

Deux dispositifs permettent de l'accompagner au mieux durant son séjour :

- La « **lettre d'information** » anticipation d'une situation socio-familiale ou médicale particulière permet de sensibiliser l'équipe d'animation.
- Le dispositif « **Pluriel** » permet de renforcer l'équipe d'encadrement ou la qualification de l'assistant sanitaire, et choisir des destinations et des activités adaptées.

Renseignez-vous auprès de votre SLVie ou CMCAS qui vous mettra en contact avec l'Assistant Action Sanitaire et Sociale de votre CMCAS. Vous pourrez alors lui poser toutes vos questions et préparer ensemble la demande de vacances de votre enfant.

Le service en ligne intitulé

« **RegardeMonSéjour** »

vous permettra de retrouver la « lettre aux jeunes », premier contact entre le directeur du séjour et votre enfant, puis de prendre des nouvelles de votre enfant pendant la colo et de suivre les activités réalisées.

## TROUSSEAU DE BASE



Ce trousseau vous est donné à titre indicatif. **Il est recommandé de l'adapter en fonction de la saison et de l'activité choisie par votre enfant.**

Nous vous conseillons de marquer le nom de votre enfant sur ses vêtements. Un sac de voyage ou une valise à roulettes est recommandé pour plus de praticité lors du transport de votre enfant.

- 2 pyjamas ou chemises de nuit
- 6 sous-vêtements (slips, culottes...)
- 6 paires de chaussettes (dont 1 en laine)
- 5 tee-shirts
- 2 pulls et 1 gilet (polaire si possible)
- 2 pantalons, jupe ou robe
- 2 survêtements
- 1 veste
- 1 K-way
- 1 maillot de bain
- 1 casquette ou chapeau
- 1 paire de chaussures de marche ou de baskets
- 1 paire de bottes
- 1 paire de chaussons ou pantoufles
- 2 serviettes et gants de toilette
- 1 trousse de toilette avec brosse à dents, dentifrice, savon, shampoing, brosse ou peigne
- 1 crème solaire et lunettes de soleil
- 1 nécessaire à courrier (avec timbres)
- 1 sac à dos (pour activités de plein air)
- 1 gourde.
- 1 serviette de table en tissu
- 1 tenue pour la boum



# TARIFS DES SÉJOURS



## COEFFICIENTS SOCIAUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Séjours CCAS France	Inférieur à 4785	4786 à 7180	7181 à 8970	8971 à 10 765	10 766 à 13 160	13 161 à 15 548	15 549 à 17 944	17 945 à 21 533	21 534 à 28 708	28 709 et plus
	0,35	0,5	0,7	0,8	1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5
4 - 5 ans 4 jours	28,22	40,32	56,45	64,51	80,64	88,70	96,77	104,83	112,90	120,96
4 - 5 ans 7 jours	46,92	67,03	93,84	107,24	134,05	147,46	160,86	174,27	187,67	201,08
6 - 8 ans 4 jours	28,22	40,32	56,45	64,51	80,64	88,70	96,77	104,83	112,90	120,96
6 - 8 ans 7 jours	46,92	67,03	93,84	107,24	134,05	147,46	160,86	174,27	187,67	201,08
9 - 11 ans 4 jours	33,68	48,12	67,37	76,99	96,24	105,86	115,49	125,11	134,74	144,36
9 - 11 ans 7 jours	56,01	80,01	112,01	128,02	160,02	176,02	192,02	208,03	224,03	240,03
12 - 14 ans 10 jours	86,24	123,20	172,48	197,12	246,40	271,04	295,68	320,32	344,96	369,60



# Trouve les Sept différences



# Fiche d'inscription

## COLOS PRINTEMPS 2025

SÉJOURS DE PROXIMITÉ - PRINTEMPS 2025  
À REMETTRE À VOTRE SLVie OU CMCAS

### IDENTIFICATION OUVRANT DROIT

Nom .....

Prénom .....

N° identifiant NIA\* .....

\*Numéro à relever sur votre attestation Carte Activ'

CMCAS ..... SLVie .....

### CONTACT

Tél Perso ..... Tél Pro .....

E-mail .....

Je souhaite être accompagnateur            oui            non

### CHOIX DES SÉJOURS

*Fais 2 choix pour t'assurer une place !*

**1<sup>er</sup> CHOIX**  
Code Session .....

Code Activité .....

**2<sup>ème</sup> CHOIX**  
Code Session .....

Code Activité .....

**INSCRIPTIONS  
JUSQU'AU  
29 JANVIER !**



Et les colos nationales  
à partir de 12 ans ?

Sur [ccas.fr](http://ccas.fr) !

### IDENTIFICATION PARTICIPANT

Nom .....

Prénom .....

Sexe .....

Date de naissance .....



### SÉJOURS DE PROXIMITÉ

4-5 ans      6-8 ans      9-11 ans      12-14 ans

### DEMANDE DE JUMELAGE (à partir de 6 ans)



L'AMIE	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
NIA de l'ouvrant droit	
CMCAS	

La CCAS donne la possibilité à votre enfant de partager son séjour avec un ami des IEG à partir de 6 ans. Pour que les enfants soient affectés ensemble à un même séjour, les deux demandes doivent être strictement identiques en terme de session et d'activités. Toutefois, le jumelage se fera en fonction des places disponibles. S'il manque des places ou si des choix différents ont été formulés, les demandes seront examinées individuellement.